



La FORMATION B : ses ENJEUX, son DÉROULEMENT et le PASSAGE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'enjeu de la formation

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie de la population.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail, les loisirs, etc.... Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

Le futur conducteur reste avant tout un citoyen qui doit réfléchir à son rôle dans la société ainsi qu'à son comportement au milieu des autres usagers de la route avec lesquels il doit partager l'espace en tenant compte de leurs différences de comportement et de vulnérabilité.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un programme de formation a été mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Déroulement de la formation

Avant l'entrée en formation, vous effectuerez une évaluation en voiture auto-école avec un enseignant ou sur ordinateur.

La durée de cette évaluation soit en dynamique (véhicule) soit en simulateur s'effectue sur une heure.

Évaluation qui déterminera le nombre d'heures prévisionnelles pour votre formation sachant que le minimum obligatoire est fixé à 20h pour une formation B sur boîte manuelle et 13h minimum obligatoire pour une formation B sur boîte automatique.

Vous pourrez vous former en alternant formation théorique et formation pratique.

• Formation théorique

Matériel pédagogique : salle de code, cours de code et tests d'entraînements, vidéoprojecteur, tableau, boîtiers code avec suivi personnalisé, site internet avec tests, thèmes, cours et examens blancs.

Un bilan du niveau et de l'assiduité peut être édité sur demande.

Sont proposés des tests collectifs avec corrections faites par un enseignant de la conduite, des cours de code



Tout sera mis en œuvre pour vous présenter dans les meilleurs délais si vous avez le niveau requis.

- **Formation pratique**

Vous allez dans un premier temps apprendre à maîtriser le véhicule. Vous circulez dans des conditions de trafic différentes qui vous amèneront progressivement à une conduite de plus en plus autonome, sécuritaire et responsable. Un livret d'apprentissage dématérialisé dont vous avez accès sur votre espace "élève", vous permettra de suivre votre évolution de formation.

Le bilan sera fait en fin de leçon avec votre formateur. Des points réguliers pourront être effectués par le biais de bilans de compétences.

Afin d'atteindre un niveau exigé à l'examen du permis de conduire, des examens blancs seront réalisés.

Conditions de passage des examens

- **Examen théorique**

L'âge requis est de 15 ans minimum dans le cadre de la Conduite Accompagnée et 17 ans pour une formation traditionnelle au permis B ou Conduite Supervisée.

Deux situations possibles :

L'examen est organisé par **votre centre de formation** :

L'auto-école dispose d'un espace professionnel rattaché à un organisme privé de son choix, avec lequel elle peut organiser votre examen. Le paiement de la redevance de 30 euros sera à régler au centre formation à chaque passage de l'examen.

A l'issue de votre inscription une convocation vous sera transmise et l'organisation de transport avec l'auto-école vous sera expliquée.

L'examen est **organisé par vos soins** :

Au préalable, votre auto-école vous transmettra votre numéro NEPH.

Vous serez libre de choisir un organisme agréé par l'Etat, dans un lieu, une date et un horaire de votre choix. La redevance de 30 euros sera à régler à l'organisme agréé directement.

N'oubliez pas de transmettre votre résultat d'examen à votre centre de formation.

Déroulement de l'examen :

Présentation de la carte d'identité en cours de validité et de votre convocation nominative.



Le candidat est soumis à 40 questions et dispose d'un temps de réponse de 20 secondes par questions, durée totale de l'examen 30 minutes.

Pour une meilleure réalisation de votre examen, il vous sera attribué une tablette individuelle ainsi que des écouteurs. Certaines questions sont sous forme de vidéo ce qui demande d'être attentif comme en situation de conduite.

Le résultat : il faut au minimum 35 bonnes réponses (soit 5 fautes maximum) pour réussir l'examen du code. Le résultat vous est transmis par mail le jour même.

Vous pourrez vous présenter à l'examen pratique 48 h après

● Examen pratique

L'épreuve se déroule sur une durée de 32 minutes. Un formateur vous accompagne sur le centre d'examen, vous vous installez au poste de conduite du véhicule-école et l'enseignant à l'arrière, l'expert prend place à l'avant côté passager.

L'épreuve pratique est évaluée par un expert : inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Après avoir vérifié votre identité celui-ci vous explique les modalités de l'examen :

- Installation au poste de conduite
- Une phase de conduite effective en ville, sur route et autoroute
- La réalisation d'une manœuvre (marche arrière, demi-tour, épi, créneau, rangement en bataille) et d'un arrêt de précision.
- Procéder à un parcours de conduite autonome de 5 minutes environ en suivant un itinéraire ou en se rendant vers une destination préalablement établie
- Effectuer la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule
- Répondre à une question liée à la sécurité routière et aux notions de premiers secours

Tout au long de l'épreuve vous devrez appliquer les règles du code de la route, adapter votre vitesse aux différentes situations dans un souci d'économie et de limitation de gaz à effet de serre, faire preuve de courtoisie envers les usagers vulnérables (cyclistes, piétons...)

- **Le résultat** : l'évaluation réalisée par l'expert consiste en un bilan de compétences devant être acquises pour conduire en toute sécurité. L'expert réalise une analyse des points positifs et négatifs restitués par rapport à une compétence donnée et retranscrit de façon formelle ce bilan dans une grille d'évaluation
- Vous pourrez visualiser ce résultat sur votre espace "candidat" sur le site "RDV permis" 24h après votre passage à l'examen. En cas de réussite vous



devrez imprimer ou télécharger votre Certificat d'Examen du Permis de Conduire (valable 4 mois) en attendant votre permis de conduire définitif.

- **Votre résultat est favorable** : vous pouvez effectuer votre demande de permis de conduire en ligne en vous connectant sur le site ants.gouv.fr ou solliciter votre centre de formation.
- Vous trouverez sur notre site « conduite clerc », la liste des documents nécessaires à votre démarche et les différentes étapes à valider pour obtenir votre titre définitif.

Ce document est disponible dans le porte-vue à l'accueil. Vous avez la possibilité de demander une copie à l'accueil de l'auto-école.